



CGT Educ'Action77
15 Rue Pajol
77000 Melun
tel: 01 64 14 25 85
77@cgteduccreteil.org

Les élections dans la Fonction publique : c'est maintenant !

Du 1^{er} au 8 décembre 2022, fonctionnaires et non-titulaires de l'Education nationale, votent pour élire leurs représentants pour 4 ans. Être représenté a été conquis de longues luttes et va de pair avec le Statut, soit la reconnaissance de la participation des agents eux-mêmes, à la définition de leurs droits, à la gestion des carrières (mobilité, avancement, retraite) et à la conception même de la Fonction publique.

Oui, mais les élections professionnelles, ça sert à quoi ? D'abord, à...

Être défendu lors des grands moments de la carrière : mouvement, avancement, disciplinaire...

Porter vos revendications dans les instances administratives : la CGT Educ ne lâche rien aux niveaux :

- départemental sur les classes dans le 1^{er} degré, les heures dans les collèges,
- académique sur les postes et les dotations dans les établissements,
- ministériel sur les réformes

Et la CGT, c'est quoi ? Et bien, c'est entre autres...

- 1895. Création de La Confédération Générale du Travail, première confédération syndicale de l'histoire de ce pays. Les instituteurs qui n'ont ni droit de grève, ni droit de se syndiquer, rejoignent la CGT.
- 1919. La CGT obtient la **journée de 8 heures** !
- 1945. La CGT est mandatée pour créer la **Sécurité sociale**.
- 1946. **Statut général de la Fonction publique**
- 1953. Retrait du projet de report de l'âge de départ en retraite des fonctionnaires.
- 1995. Retrait du Plan Juppé (réforme de la sécurité sociale et des retraites)
- 2019. Retrait du projet Macron de retraites par points



Mais voter pour la CGT Educ'Action en 2018, ça nous a apporté quoi ?

- **des moyens supplémentaires** : ouvertures de classes dans le 1^{er} degré, enveloppes horaires supplémentaires, maintien et création de postes dans le second degré...;
- **une défense efficace des personnel.le.s** : comme pour les collègues victimes du management parfois brutal dans les établissements, circonscription et services administratifs, le respect des ASA (autorisations spéciales d'absence accordées en cas d'enfant malade ou encore de vulnérabilité face au Covid) contre le travail parfois imposé par la hiérarchie, le report du congé prénatal en postnatal des collègues vulnérables... ;
- **plus spécifiquement, pour les fonctionnaires** : bénéficier de tous nos droits à l'installation et d'un accompagnement jusqu'à la titularisation, de renouvellement de stage avec nouvelle affectation pour tous les corps—y compris au sein de la DSDEN, des révisions d'avis PPCR avec avancement, d'un accompagnement pour les mutations inter et intra-académiques... ;
- **plus spécifiquement, pour les non-titulaires** : régularisation des rémunérations dues et non versées, rémunération à 100% des CDI quelle que soit leur affectation, portabilité du CDI en cas de mobilité (département, corps, etc...), délivrance des documents dus par l'administration (fiche de paye, attestation employeur de fin de contrat, etc.), révisions d'affectation, changements de PIAL et annulations de non-renouvellement pour les AESH, sans compter la revalorisation de leur grille indiciaire ...

Voter CGT Educ'Action dans le département, c'est donc bénéficier de :

- **Formations sur nos droits** (carrière, retraite...), sur la mobilité, sur le rôle d'élu.e en Conseil d'administration, etc... ;
- **Heures d'information syndicale** dans le 1^{er} et le second degré selon vos besoins ou l'actualité sociale qui permettent notamment de mieux comprendre les enjeux des réformes ;
- **Accompagnement rapproché pour s'organiser au niveau local** dans son établissement et sa circonscription (intégrer un collectif de collègues, apprendre les outils de la lutte, déposer des préavis de grève et négocier en audience sur toutes questions telle que les moyens mais aussi le management) ;
- **Capacité à organiser les mobilisations** localement et nationalement dans l'Education nationale, qui a fait ses preuves par exemple lors de la grève des jurys du bac 2019 ou dans la lutte au côté des lycéens contre les E3C...
- **Intégration à une confédération, la CGT**, capable de manière interprofessionnelle d'organiser la lutte comme par exemple lors des grèves victorieuses contre la contre-réforme des retraites de 2019 ou lors des manifestations contre l'extrême droite aux cotés des organisations de jeunesse...



Nos revendications:

Pour toutes et tous :

- **Revalorisation du point d'indice de 10% minimum et 400 € net de suite** pour toutes et tous pour rattraper l'inflation subie ces 15 dernières années ;
 - Rétablissement **des statuts général et particuliers** avec abrogation du Code de la Fonction publique et de la loi dite « de transformation de la Fonction publique » ;
- **Fin du PPCR** et avancement à l'ancienneté avec minimum doublement du traitement entre début et fin de carrière ;
- **Retraite à taux plein à 60 ans** calculée sur les 6 derniers mois de la carrière ;
- **Semaine de travail à 32 heures** pour un temps plein sans baisse de salaire ;
- **Abrogation de la journée de carence** ;
 - **Egalité salariale** entre les hommes et les femmes ;
 - **SMIC à 2000€ brut...**



Plus particulièrement :

- **Maintien avec renforcement du maillage territorial des CIO** ;
- **Refus de la décentralisation** des personnels de santé et d'action sociale ;
- **Fin des cités éducatives** ;
- **Statut de fonctionnaire pour nos collègues AED et AESH** payé 1,4 SMIC avec la création d'une grille indiciaire ;
- **Revalorisation de la voie professionnelle** contre le tout apprentissage financé par l'Education nationale au service du patronat ;
- Un **baccalauréat national** avec des épreuves terminales et anonymes ...

Et dans nos classes maximum :

- 20 élèves dans le 1^{er} degré
- 20 élèves en collège
- 12 élèves en CAP et 20 en BacPro
- 24 élèves en LGT
- 15 élèves en REP...

